

Janvier 2012

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans le cadre de la réhabilitation des Halles Boulingrin et de la rénovation de ses abords, la Ville de Reims va effectuer des travaux à partir du **mardi 31 janvier 2012, rue de Mars**.

Les travaux consisteront en la rénovation du réseau d'assainissement et d'eau potable de la rue de Mars pour la partie comprise entre la rue Andrieux et la rue du Château de Porte de Mars.

Ces travaux sont prévus jusqu'au **vendredi 24 février 2012**.

Ainsi, pour préserver la sécurité des usagers de la voirie, **la circulation et le stationnement seront interdits** pendant toute la durée des travaux **rue de Mars** (entre la rue Andrieux et la rue du Château de Porte de Mars).

Un cheminement piéton sera maintenu côté commerces.

Pendant cette période, les commerçants du marché seront délocalisés sur les 2 côtés de la rue du Temple. **Le stationnement sera donc interdit, rue du Temple, les samedis 4, 11 et 18 février**.

La collecte quotidienne des déchets est maintenue mais ne se fera plus en porte à porte dans la zone de chantier.



Les riverains et les commerçants de la rue de Mars et de la rue du Temple (entre la rue de Mars et la rue O. Métra) **doivent déposer leurs sacs de déchets dans les bacs de regroupement positionnés en permanence en limite de la zone de chantier.**

3 zones de collecte des déchets sont à votre disposition :

- contre la palissade en bois à l'angle de la rue O. Métra / rue du Temple
- à proximité du 36 rue de Mars
- rue du Château de Porte de Mars

Une déviation de circulation sera mise en place par la rue Jean-Jacques Rousseau et le boulevard Lundy afin de permettre aux véhicules d'éviter la zone de travaux.

Je vous remercie de votre compréhension face à ces mesures prises dans l'intérêt général et vous prie de croire Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs

Pour la Maire,
Le Premier adjoint

Eric Quénard

